



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Direction des Assemblées

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MAI 2020

- **Désignation d'un secrétaire de séance** : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance, par vote à main levée : **M. Jérôme MALESKI**.
- **Appel nominal** : l'appel nominal étant terminé, le Conseil municipal a pris acte qu'à l'ouverture de la séance, le quorum est atteint.
- Test de fonctionnement de l'outil de scrutin électronique.
- **Adoption des procès-verbaux** des séances du 18 novembre 2019, du 19 décembre 2019 et du 27 janvier 2020.
- **Adoption du compte rendu des décisions prises par M. le Maire** en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibérations n°2018/4192 et 2018/4193 du 5 novembre 2018 et par l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19.
- Communications de M. le Maire.

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

2020/5492	Période d'état d'urgence sanitaire - Modalités d'organisation des séances de Conseil municipal en application de l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1 ^{er} avril 2020 <i>Abstention de Mme PERRIN-GILBERT et de M. PHILIP.</i>	Adopté
2020/5493	Période d'état d'urgence sanitaire - Délégations d'attributions accordées au Maire en application des dispositions de l'article 1 ^{er} de l'ordonnance n° 2020-391 du 1 ^{er} avril 2020 - Hors gestion de la dette et de la trésorerie <i>Mme GRANJON vote contre.</i> <i>Abstention des groupes Europe écologie - Les Verts et Les Républicains & Apparentés – Ensemble pour Lyon.</i>	Adopté
2020/5494	Délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal au Maire - Gestion de la dette et de la trésorerie <i>Mme PERRIN-GILBERT vote contre.</i> <i>Abstention de Mme GRANJON et du groupe Les Républicains & Apparentés – Ensemble pour Lyon.</i> <i>Mmes BALAS vote pour.</i>	Adopté

2020/5495 Mesures d'urgence en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19

Sur l'amendement déposé par M. le Maire :

Adopté

M. REMY ne prend pas part au vote.

Sur le rapport amendé :

Adopté

Abstention de Mme GRANJON

Rapporteur : M. CLAISSE Gérard

2020/5496 Modification du tableau des effectifs

Adopté

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

A Lyon, le 14 mai 2020

Anne-Laure COUTANSON,
Directrice des assemblées